

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62/SG/ESJ portant date du C.A.P. et du C.E.A.P. territoriaux pour l'année 1968.

n° 62/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

19 janvier 1968

Numéro JO

n° 3 du 10/02/1968

Date du numéro

10 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

Les épreuves écrites du Certificat d'aptitude pédagogique territorial et du Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique territorial auront lieu le vendredi 3 mai 1968.